

18.05.2010 – 09:50 Uhr

PREMIO 2010 - Prix d'encouragement pour les arts de la scène Victoire grâce à l'interaction avec un rétroprojecteur



Zürich (ots) -

- Indication: Des images peuvent être téléchargées sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795> -

Le samedi 15 mai 2010, au théâtre Tuchlaube d'Aarau, PREMIO a décerné le prix d'encouragement pour les arts de la scène, qui en est déjà à sa neuvième édition. Le prix principal - une contribution de production dotée de 20 000 francs - a récompensé Zooscope Production de Lausanne avec leur production ludique et pleine d'humour (La loi d'interaction ...). Le deuxième prix, d'un montant de 5000 francs, est venu récompenser Magic Garden. Valentine Paley et le collectif californium 248 se partagent le troisième prix.

Les quatre finalistes présentent chacun un extrait de vingt minutes des projets qu'ils ont développés, suivis d'entretiens avec le jury. Cette année, ces entretiens ont été menés pour la première fois en public. La manifestation a été animée par l'actrice Fabienne Hadorn. A l'issue des présentations, Eugénie Rebetez, artiste en provenance de Suisse romande, a présenté son spectacle Gina (primé dans le cadre de PREMIO 2008). une production avec laquelle elle connaît actuellement un succès retentissant dans le cadre de sa tournée helvétique.

Le but du concours PREMIO est l'encouragement de jeunes ensembles de théâtre et de danse ainsi que leur mise en réseau avec des maisons de théâtre indépendantes. PREMIO offre aux artistes de la scène une plateforme qui leur permet de présenter leurs projets et de nouer des contacts importants. Outre la contribution de production, les compagnies sélectionnées lors des demi-finales et de la finale ont l'opportunité de se produire dans des théâtres de promoteurs. Les gages des ensembles engagés sont pris en charge par la Fondation Ernst Göhner et le Pour-cent culturel Migros.

PREMIO 2011 sera remis au concours en octobre. Le délai d'inscription est fixé au 1er janvier 2011.

Le choix du jury: son argumentation

C'est grâce à sa construction ludique que «La loi d'interaction ...» de Zooscope Production a su convaincre le jury, tout en mettant l'accent sur l'interprétation à la fois pleine d'humour et d'énergie des deux protagonistes. Sur scène, ces derniers décodent de manière originale et non prétentieuse les relations sociales entre le corps et l'être humain. Cette manipulation et ce grossissement du trait sont rendus possibles grâce à un soupçon de légèreté et de comique visuel. La langue joue un rôle prépondérant tout au long de la représentation. Le métissage entre le français et l'allemand contribue à créer un nouveau langage artistique. Ce faisant, les deux artistes accordent une large place au jeu et à la fantaisie, tout en ayant recours à un surprenant amalgame entre le mot et le mouvement. Le jury est convaincu que si Zooscope Production poursuit ses recherches et ses observations, la compagnie saura développer et approfondir un projet destiné à rayonner dans toute la Suisse.

Jury

Maya Bösch, codirectrice du Théâtre du Grütli de Genève
Christoph Haering, directeur Arts scéniques et littérature,
Fédération des coopératives Migros/président PREMIO
Corinne Jaquiéry, journaliste culturelle indépendante
Maike Lex, codirectrice du Schlachthaus Theater de Berne/promotrice PREMIO
Frédéric Mairy, collaborateur artistique au Théâtre du Passage de Neuchâtel

Zooscope Production

Zooscope est un réseau d'artistes, majoritairement basés à Lausanne, provenant de divers horizons (cinéma, danse, théâtre, installations). Ils collaborent régulièrement sur les projets de l'association et cherchent à tester les limites de chaque art avec l'aide des autres membres du réseau provenant de milieux artistiques différents. Le but de l'association, défini dans ses statuts, est de «créer et promouvoir des oeuvres du domaine audiovisuel ou arts de la scène comportant une expérimentation forte». Pour leur nouvelle production - La loi d'interaction ... des points isolés dans un champ de rencontres défini ou l'histoire de la girafe qui fait (trop) peur - la danseuse Katy Hernan et l'acteur Adrien Rupp continuent leur recherche avec le rétroprojecteur, également utilisé lors de leur production précédente Ce que je veux de toi. www.zooscope.ch

Précédents lauréats PREMIO

2009 Peng! Palast/Woyzeckmaschine (Berne)
2008 Cie Alexandre Doublet/Il n'y a que les chansons de variété qui disent la vérité (Lausanne)
2007 Leuenberger/Hernan/Enter my Bubble (Morges/Amsterdam)
2006 pulp.noir, Jitterbug (Zurich)
2005 Far A Day Cage/Polizey (Zurich)
2002 Aleksandra Crossan/If I had a child (Zurich)
2000 Antischublade/Begatten und Bestatten gestattet (Bâle)

Théâtres promoteurs

Le concours est parrainé par l'Association PREMIO:

Arsenic Lausanne; Centre Culturel Neuchâtelois/Théâtre du Pommier, Neuchâtel; Dampfzentrale, Berne; Département BKS, Fachstelle Kulturvermittlung Kt. Aargau; Fabriktheater Rote Fabrik, Zurich; Festival incontriteatrali, Lugano; Hochschule der Künste, Theater, Berne; Imprimerie Basel; Junges Schauspielhaus Zürich; Kaserne Basel; Kleintheater Luzern; La Manufacture - Haute école de théâtre de Suisse romande; Pour-cent culturel Migros; Nuithonie, Fribourg; Schlachthaus Theater, Berne; Südpol, Lucerne; Tanzhaus Zürich; Theater am Kirchplatz, Schaan; Theater an der Winkelwiese, Zurich; théâtre de Coire; Theater der Künste, Zürcher Hochschule der Künste; Théâtre de Saint-Gall; Théâtre Tuchlaube, Aarau; Théâtre de Winterthur; Theaterhaus Gessnerallee, Zurich; Théâtre de l'Usine Genève; ThiK. Theater im Kornhaus, Baden; Tojo Theater Reitschule,

Berne; Vorstadt Theater Basel; Zürcher Theater Spektakel.

* * * * *

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie.
www.pour-cent-culturel-migros.ch

Contact:

Daniel Imboden, Fédération des coopératives Migros, directeur PREMIO,
daniel.imboden@mgb.ch, 044 277 62 26, www.premioschweiz.ch
Photos sous www.theaterfoto.ch
(téléchargement/PREMIO)/www.tuchlaube.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100603743> abgerufen werden.